

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 2 avril 2020, à 18 h 30, en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance. Ils consentent également unanimement à ce que soient discutés et traités, lors de la présente séance, les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Séance du conseil à huis clos
2. Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL
3. Remplacement d'un ponceau rang Casimir
4. Remplacement d'un ponceau rang Saint-Charles
5. Réfection du rang bas Saint-Charles et correction de pavage
6. Étude de balancement hydraulique du réseau d'aqueduc
7. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 04-073-20
SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours, et les décrets subséquents renouvelant l'état d'urgence sanitaire par période de 10 jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les

membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu unanimement : Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 04-074-20
PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET
AIRRL**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Brigitte Vachon, à retenir les services de la firme Tetra Tech QI inc. pour assistance concernant la demande d'aide financière pour le « Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL, selon l'offre soumise le 17 mars dernier, au montant de 18 250 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 04-075-20
REPLACEMENT D'UN PONCEAU RANG CASIMIR P-10**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder un contrat pour la confection des plans, devis et surveillance des travaux pour le remplacement du ponceau P-10 du cours d'eau Lanoue sous le rang Casimir à la firme Tetra Tech inc. au montant de 19 500 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 04-076-20
REPLACEMENT D'UN PONCEAU RANG SAINT-CHARLES P-44 DU GRAND
COURS D'EAU**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder un contrat pour la confection des plans, devis et surveillance des travaux pour le remplacement du ponceau P-44 du Grand cours d'eau sous le rang Saint-Charles à la firme Tetra Tech inc. au montant de 21 500 \$, taxes en sus, selon l'offre de services du 13 mars dernier, les travaux devraient débutés au début mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 04-077-20
RÉFECTION DU RANG BAS SAINT-CHARLES ET CORRECTION DE PAVAGE DU
RANG SAINT-GEORGES**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M Charles Choquette et résolu d'accorder un contrat pour la confection des plans, devis et surveillance partielle des travaux pour la réfection du rang bas Saint-Charles et la correction de pavage du rang Saint-Georges à la firme Tetra Tech inc. au montant de 20 650 \$, taxes en sus, selon l'offre de services du 13 mars dernier.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 04-078-20
ÉTUDE DE BALANCEMENT HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Tetra Tech inc. du 18 mars dernier au montant de 21 550 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude du balancement hydraulique du réseau d'aqueduc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 04-079-20
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire